

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

RÉUNIONS TRIMESTRIELLES
ET
COMMUNICATIONS ARCHÉOLOGIQUES



BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

N° 39 - Avril 1964

ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
D'ÉGYPTOLOGIE

7 FEVRIER 1964

La séance est ouverte à 17 h 05 sous la présidence de M. Georges Posener, professeur au Collège de France, notre nouveau président.

Présentation du nouveau Bureau :

Le Président présente le nouveau vice-président : M. Michel Malinine, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Etudes. Voici la nouvelle composition du Bureau :

M. Posener, président ; MM. Malinine et Leclant, vice-présidents ; M. Vercoutter, secrétaire ; M. Valeur, trésorier.

Compte rendu de la précédente Assemblée.

M. Vercoutter donne lecture du procès-verbal de la précédente assemblée ordinaire du 14 juin 1963, qui est adopté à l'unanimité.

Membres excusés :

Mme Abélès, M. le Professeur Bataille, Mme Billot, Mme de Bayser-Gratry, le R.P. du Bourguet, M. l'abbé Cazelles, M. Louis Grelet, M. Maystre, M. Arpag Mekhitarian, M. Pierre Ramond, M. Valeur, Mlle Ingrid Waller s'étaient excusés.

Présentation de nouveaux Membres :

Pour l'année 1962 : Mme Abélès, Mlle Bovar, le Professeur Guilmot (de Bruxelles), Mme Langlet, M. Laperruque, M. Megally, Mme Niclausse de Belmont, Mme Swanson, l'Université de Rome.

Pour les années 1963 et 1964 : Mlle Arbogast, M. Baux, M. Courtois, le Dr Delcourt (de Bruxelles), M. Delieux de Savignac (de Bruxelles), Mlle Gignoux, M. Gitton, M. Harari, Mme Jarlier, M. Lemercier, Mlle Le Saout, M. Magnan, M. de Novion, M. Rudrauf.

Nécrologie :

Le Président annonce le décès d'un grand égyptologue : Sir Alan Gardiner : « De longue date, il appartenait à notre société ; il était membre du Comité ; il a publié plusieurs articles dans notre **Revue d'Égyptologie**. Je n'ai pas besoin de vous parler de ce grand savant. Vous connaissez son œuvre admirable aussi bien que moi. Nous avons tous appris la langue égyptienne dans sa grammaire. Il serait trop long d'énumérer tout ce que nous lui devons, tout ce qu'il a découvert, expliqué, publié, traduit. Le Maître disparaît à l'âge de 84 ans. Le meilleur hommage que nous puissions lui rendre est de relire un extrait d'un texte qu'il a trouvé et édité :

« Les scribes savants du temps des successeurs des dieux,
leurs noms sont établis pour l'éternité
bien qu'ils soient partis ayant achevé leur existence.

On leur avait construit des portes et des salles,
mais elles sont tombées en ruines.

Leurs prêtres funéraires ne sont plus,
leurs stèles se sont couvertes de poussière,
leurs tombes sont oubliées.

Pourtant on prononce leurs noms
à cause de l'excellence de leurs livres.

Le souvenir de ceux qui les ont écrits est éternel. »

Nouvelles de la Société :

« Les affaires de la société n'ont jamais été, je crois, aussi bien conduites, annonce le Président. Nous le devons, dans une large mesure, à Mme Le Corsu qui a bien voulu accepter de nous aider. Depuis quelques mois, elle assume différentes tâches de secrétariat, elle s'occupe du bulletin avec dévouement, ponctualité et compétence. Je tiens à lui exprimer la vive reconnaissance du Bureau. »

M. Vercoutter indique la sortie prochaine du bulletin 37-38.

Communications :

Deux communications étaient au programme :

Mme Gabrielle Kuény, conservateur du Musée de Grenoble :
Collection égyptienne du Musée de Grenoble (avec projections).

M. Henri Chevrier, architecte, ancien directeur des travaux
de Karnak : La Chapelle Blanche de Sésostris I^{er} à Karnak, sa
découverte et sa reconstitution (avec projections).

La séance est levée à 18 h 35.

ERRATUM : bulletin N° 37-38, page 53, lire à la fin du 1^{er} para-
graphe : « ...ce qui donnait à la voix un son particulier très
agréable. »

LA COLLECTION ÉGYPTIENNE DE GRENOBLE

par Gabrielle KUENY

« L'Art Egyptien, comme l'histoire de l'Egypte elle-même, remonte aux premiers âges du monde. Ménès, fils de Misraïm, sous l'impression encore récente du déluge universel, éleva la première pyramide. Ce monument de prévoyance, destiné à préserver des eaux les restes mortels du pharaon est parvenu intact jusqu'à nous, tandis que la Tour de Babel, monument d'orgueil et de défi jeté à Dieu, n'a laissé pour témoin de son existence que les monticules de briques crues de Khorsabad. »

Cette citation nous ramène directement aux conceptions qu'un voyageur et un amateur éclairé du milieu du siècle dernier se faisait de l'ancienne Egypte. La salle du Musée de Grenoble consacrée aux Antiquités Egyptiennes porte son nom. Le Comte de Saint Ferriol est en effet le seul dauphinois qui ait laissé à la capitale de sa province la collection qu'il avait réunie au cours d'un voyage en Egypte en 1842. La collection surpasse de beaucoup en qualité les autres objets rassemblés à la Bibliothèque Municipale de Grenoble, dès la Révolution.

Il m'échoit aujourd'hui de vous présenter cet ensemble ou plus exactement de vous le remettre en mémoire, privilège que j'apprécie pleinement et qui me remet pour quelques instants dans un domaine abandonné avec regret. Quelques années d'études d'archéologie, déjà fort lointaines, n'autorisent pas un conservateur qui a sombré dans la peinture moderne à s'exprimer dans le langage des Egyptologues — je ne saurais en avoir ni la prétention ni l'imprudence — je me bornerai à vous relater très simplement par quelle voie des objets de l'ancienne Egypte sont parvenus jusqu'à Grenoble. Il fallut attendre jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale pour qu'une salle du Musée leur soit consacrée. Elle fut inaugurée l'année même du centenaire du déchiffrement des hiéroglyphes célébré par l'Université de Grenoble en présence de M. Léon Bérard, Ministre

de l'Instruction Publique. Dix ans plus tard, l'égyptologue grenoblois, l'Abbé Tresson en publiait le catalogue. Son intérêt n'a pas vieilli quant à la description des objets, puisque la collection ne s'est pas accrue depuis.

Champollion le jeune fut, comme l'on sait, professeur d'histoire à l'Université de Grenoble de 1810 à 1812. Son frère, Champollion-Figeac, était conservateur de la Bibliothèque. Cet établissement disposait dès sa création d'un Cabinet des Antiquités qui attira fort la curiosité du jeune Champollion. C'est en étudiant les objets de ce premier fonds qu'il fit ses premières armes de jeune égyptologue.

Au cours du XIX^e siècle, ce Cabinet s'enrichit de dons de particuliers amateurs d'archéologie ou d'objets d'art, tels que Dubois Aymé, agent consulaire en Egypte, le peintre Alexandre Debelle, conservateur du Musée de Grenoble, le général de Beylié qui consacra presque toute sa fortune à l'enrichissement du Musée de sa ville.

Plus tard, à la fin des campagnes de fouilles d'Albert Gayet à Antinoé et de Raymond Weil à Tounah et à Zaoniet-el-Meitin, la Société Française de fouilles archéologiques adressa à Grenoble deux envois successifs.

Enfin en 1916, le don important de la collection Saint-Ferriol fut décisif et détermina la création d'une salle égyptienne qui relève actuellement du Musée. Nous allons voir successivement, dans l'ordre chronologique de leur entrée au Musée, l'importance de ces quatre groupes d'objets.

Tout d'abord le fonds du Cabinet des Antiquités de la Bibliothèque. Il a été spécialement étudié par Champollion le Jeune qui en a dressé le catalogue descriptif en 1810, donc une bonne dizaine d'années avant le déchiffrement. La liste n'est pas très longue puisqu'elle ne comporte que 11 objets en 10 pages manuscrites. Elle est complétée par 6 relevés d'inscription et un feuillet supplémentaire qui reprend l'énumération de certains objets de la première liste. Ce manuscrit fut remis à la Bibliothèque en 1857 par Champollion-Figeac.

Aujourd'hui il y a quelques manquants. Le plus important est une momie d'ibis couverte d'un masque humain. Deux sarcophages anthropoïdes, deux vases canopes, deux momies d'ibis, un fragment de statue en granit noir, deux

oushabtis et deux petits bronzes, voilà le trésor dont disposait Champollion. Le numéro 1 de son catalogue est consacré à un sarcophage anthropoïde qui contenait encore sa momie, il en indique les mesures en pouces, mais ne fait aucune mention de la provenance. Or, dans une communication faite en 1813 à la Société des Sciences et des Arts sur une nouvelle espèce d'insectes trouvée dans une momie, Champollion-Figeac affirme que cette momie « fut adressée directement du Caire à la Bibliothèque de Grenoble par M. de Mure ». M. de Mure était un Crenoblois qui exerça en Egypte les fonctions consulaires de 1774 à 1790. Il revint en France en 1779 pour se marier. C'est sans doute alors qu'il ramena cette grande momie. Dans son catalogue, Champollion donne une description du sarcophage dont les peintures avaient déjà beaucoup souffert.

Il a procédé également à l'ouverture du second cercueil anthropoïde, plus petit que le premier et que, pour cette raison, il qualifie de « petite momie ». Il ne s'attarde pas à la description du cercueil qu'il juge réparé et repeint; par contre il donne une description détaillée de la momie et de son enveloppe peinte qui sont toujours à l'intérieur de ce cercueil.

Enfin, nous arrivons aux deux vases canopes dont l'examen permit à Champollion d'en déterminer l'usage. Celui à tête de chacal était encore rempli entièrement de baume de momie, l'autre à tête de cynocéphale vide. Dans son catalogue rédigé avant l'examen scientifique du contenu des canopes, Champollion repousse déjà énergiquement l'opinion des antiquaires qui voyaient dans ces images des représentations du dieu Canope. Il précise : « On ne trouve que les têtes de chacal, d'épervier, de cynocéphale et de femme qui sont employées à orner le couvercle des vases destinés à renfermer le baume de momie. Ces quatre têtes sont celles des génies qui président au jugement de l'âme des morts. »

L'examen minutieux du vase à tête de chacal, fait le 12 novembre 1812, est rapporté par Champollion dans un manuscrit qui fait partie du fonds Champollion de la Bibliothèque Nationale. En présence du naturaliste Brard, attaché au Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, de M. Bélon, conservateur du Muséum de Grenoble, il plongea le vase renversé dans un bain-marie. « Exposé pendant deux heures à une chaleur assez forte le baume fondit, sortit du vase

et nous reconnûmes alors qu'il était mélangé avec une paille très fine hachée. Le vase n'était pas encore vidé et il fut remplacé dans l'eau bouillante. Le corps étranger retiré du vase était enveloppé dans une pièce de toile assez fine. » A l'examen M. Bélon reconnut que « c'était une matière animale dont le tissu lui donnait de l'analogie avec le foie, le cœur ou la rate de l'homme ». Il ne pouvait préciser de quel organe il s'agissait exactement. Il y eut sans doute beaucoup de discussions, on penchait tantôt pour le foie, tantôt pour le cœur et cela explique les opinions changeantes de Champollion. Dans une note lue à l'Académie Delphinale le 8 janvier 1813, il déclare que le vase « de Grenoble contenait en effet, une substance animale qu'on a reconnu être un foie humain embaumé ». Or, dans le feuillet détaché du catalogue du Cabinet des Antiquités de la Bibliothèque, Champollion change d'avis puisqu'il écrit : « le baume étant fondu au bain-marie, on trouva au fond du vase un *cœur humain* enduit de baume et enveloppé dans une toile ». Malgré ces changements, Champollion n'en était pas moins arrivé à déterminer que les canopes contenaient des parties du corps humain.

Nous arrivons au second groupe d'objets de notre collection, une cinquantaine, qui sont des dons de particuliers. Ceci nous amène à citer les personnes qui, dès l'expédition d'Égypte, ont fait parvenir en Dauphiné quelques échos de la Civilisation Égyptienne. Nous avons déjà cité M. de Mure, agent consulaire en Égypte jusqu'en 1790 — avant l'expédition de Bonaparte—. Les deux autres sont le préfet Fourier et Dubois Aymé.

Fourier, nommé préfet de l'Isère en 1802 par Bonaparte, a joué un tel rôle dans la formation de Champollion qu'il est difficile de le passer sous silence, quoiqu'il n'ait pas laissé d'objets au Musée. Professeur à l'École Polytechnique, il fut entraîné en Égypte par Monge. Présenté à Bonaparte par le Grenoblois Dolomieu, il fut à la fois secrétaire perpétuel de l'Institut d'Égypte et collaborateur du général en chef Ménon. Préfet de l'Isère de 1802 à 1815, son travail de savant l'occupait autant que son rôle d'administrateur. En deux ans, 1809, 1810, il passe 340 jours à Paris pour rédiger la préface historique de la Description de l'Égypte.

Jean-Marie Dubois Aymé, véritable dauphinois, fut aussi attaché à l'expédition d'Égypte en qualité de naturaliste et

d'ingénieur des Ponts et Chaussées. Il recueillit une collection qu'il installa à Meylan près de Grenoble. Ses héritiers la dispersèrent en 1907. La Ville acheta alors un cercueil anthropoïde en bois de la musicienne Ha-Shep-Ut, vous le connaissez sans doute, il a été publié dans le tome II du dictionnaire de mythologie de Lanzzone.

Le souvenir de Clot-Bey à Grenoble se borne à un nom de rue. Pourtant il fut en correspondance avec ses compatriotes. L'avocat Claude-Régis Girard, qui se rendit en Égypte en 1844, ramena une collection dont deux statuettes sont parvenues au Musée par l'intermédiaire de l'Abbé Tresson. D'autres particuliers ont donné des statuettes en bronze d'Osiris et des oushabtis. Certains ont été trouvés dans la région du Dauphiné, l'un d'eux a été recueilli dans les ruines du Château Bayard près de Poncharra où naquit Pierre du Terrail, le Chevalier Bayard.

Enfin, en 1905, une magnifique collection d'étoffes coptes et du Haut-Moyen Age était offerte à la Bibliothèque par la famille Paul et Léon Blanchet. Malheureusement je n'ai pu les photographier.

Le dépôt de la Société Française d'archéologie est le type même du dépôt fait en province pour dégager la capitale d'objets encombrants. Ces objets encombrants sont en particulier deux momies provenant des fouilles d'Albert Gayet qui sortit de l'oubli dès 1904 Antinoé, ce nouveau centre d'Hellénisme en Égypte fondé par l'Empereur Hadrien : le corps de la chanteuse Khelmis et celui d'une inconnue ne sont ni mommifiés ni bitumés. Elles portent toutes les deux une robe de laine accompagnée l'une du voile d'Isis, l'autre d'un mantelet de soie gris-jaune. Ces corps sont entourés de petits objets : vases en terre cuite, flacons de verre, sandales qui proviennent de leur tombe.

Enfin, nous arrivons au quatrième groupe, le plus important, la donation Saint-Ferriol. Le Comte Louis de Saint-Ferriol effectua en 1841-1842 un voyage en Égypte et en Nubie. Du Caire il se rend à Thèbes et à Assouan et parvient à Ouadi Halfa près de la seconde cataracte. Au retour, de février à mai 1842, il visite soigneusement les ruines de Nubie et d'Égypte. Il rapporte dans son château d'Uriage, près de Grenoble, 14 caisses dont 10 de pierres et deux de momies. Cette collection fut cataloguée par Théodule Deve-

ria en 1861; ce catalogue manuscrit n'a pas été publié. Le comte Louis de Saint-Ferriol s'en servit pour établir un second catalogue comprenant 145 numéros. Après la mort du comte en 1877 son fils dispersa quelques objets et, en novembre 1916, donna l'essentiel de la collection au Musée de Grenoble. Parmi les objets dispersés avant la donation il y avait des monuments remarquables; une stèle d'Ouait-Net-Nebit de la IV^e dynastie, la statue d'Amen-Hotep et celle de Nefer-Rempit acquises par le Louvre, ainsi que les stèles d'Irra et de Neferré-Merit, cette dernière est l'un des rares monuments où l'on trouve une scène d'adoration du Grand Sphinx de Gizé. Saint-Ferriol savait donc choisir, il était un homme fort cultivé qui avait étudié l'histoire d'Égypte avant d'entreprendre son voyage. Dans son journal de voyage il critique à plusieurs reprises Champollion et davantage encore Clot-Bey à qui il rendit visite au Caire à son arrivée et à son départ.

Outre les cinq stèles dispersées, sa collection en comprenait cinq autres dont deux sont très célèbres, celle d'Ouser et celle de Kouban — qui ont fait l'objet de nombreuses publications.

Dans les nombreuses caisses, deux sarcophages anthropoïdes en bois peint, remarquables, ainsi que des fragments. L'un de ces sarcophages, celui de Psammétique, contenait encore sa momie. De Saint-Ferriol l'acheta à Cheikh abd el-Gournah, à Wardi, grec installé en Égypte, près de Thèbes, et qui, tout en s'occupant de cultures, se livrait au commerce des antiquités. L'exécution de ce sarcophage est remarquable — vous pourrez en juger dans quelques instants, sur une simple projection (Planche I). Quelques années après son retour, Saint-Ferriol ne résista pas à la tentation d'ouvrir ce sarcophage.

L'opération eut lieu en 1858 en présence du Conservateur du Museum d'Histoire Naturelle. La momie en fut extraite et placée dans une caisse de plomb. Elle est encore aujourd'hui le point attractif de la salle égyptienne. L'autre cercueil anthropoïde, en bois peint de la fin du Nouvel Empire, est également intéressant. Son origine ne saurait être mise en doute. Il fut rapporté par Vivant-Denon lors de l'expédition française en 1799. Est-ce que Saint-Ferriol acquit cette momie en Égypte ou plus tard? il n'en dit rien. Deverria le mentionne dans son catalogue et précise qu'il fut

rapporté par Vivant-Denon, mais passe sous silence l'inscription portée dans le disque solaire qui surmonte la tête de bélier.

La statuaire et les bas-reliefs n'ont pas laissé Saint-Ferriol indifférent. Son choix n'a pas été aussi remarquable que pour les stèles et les sarcophages. Pourtant quelques morceaux sont loin de manquer d'intérêt. La plupart, dit l'Abbé Tresson qui a étudié en détail le journal de Saint-Ferriol, proviennent du Grand Sanctuaire d'Hermonthis dédié au dieu Montou, mis à découvert en 1842 par un exploitant de salpêtre. Ce temple, d'époque ptolémaïque, avait été construit sur un temple de la XVIII^e dynastie. C'est bien ce qu'attestent des morceaux de bas-reliefs portant des cartouches de Thoutmosis III, dont Saint-Ferriol apprécie le travail remarquable.

Tout près de ce temple se trouvait le mammisi que Cléopâtre fit dresser à la naissance de son fils Césarion, et Saint-Ferriol emporta de ce lieu deux beaux spécimens de l'art ptolémaïque.

La statuaire est presque inexistante dans cette collection. Elle se borne à des fragments de statues, l'un d'époque ramesside, l'autre d'époque saïte (Planche II) et à une tête ptolémaïque.

Dans les caisses du comte, il y avait des statuettes, des vases de qualité. Les clichés sont plus éloquents qu'une description.

* *

Pour terminer ce bref exposé, laissez-moi vous dire toute mon admiration pour le travail de l'Abbé Tresson. Cette salle était son œuvre. Les quelques remaniements qui y ont été apportés ont simplement supprimé ce qui était en surcharge. Les doubles et les objets de minime importance ont été relégués dans des placards qui servent de supports aux objets importants.

Son catalogue est d'une précision remarquable, ses descriptions n'omettent aucun détail. Nous regrettons qu'il se soit éteint avant d'avoir pu publier le journal de Saint-Ferriol qui fournit des renseignements sur cette collection.

* *

Mme Kuény illustra sa conférence en commentant une trentaine de clichés qui donnèrent aux spectateurs une idée très complète de la belle collection égyptienne du musée de Grenoble.

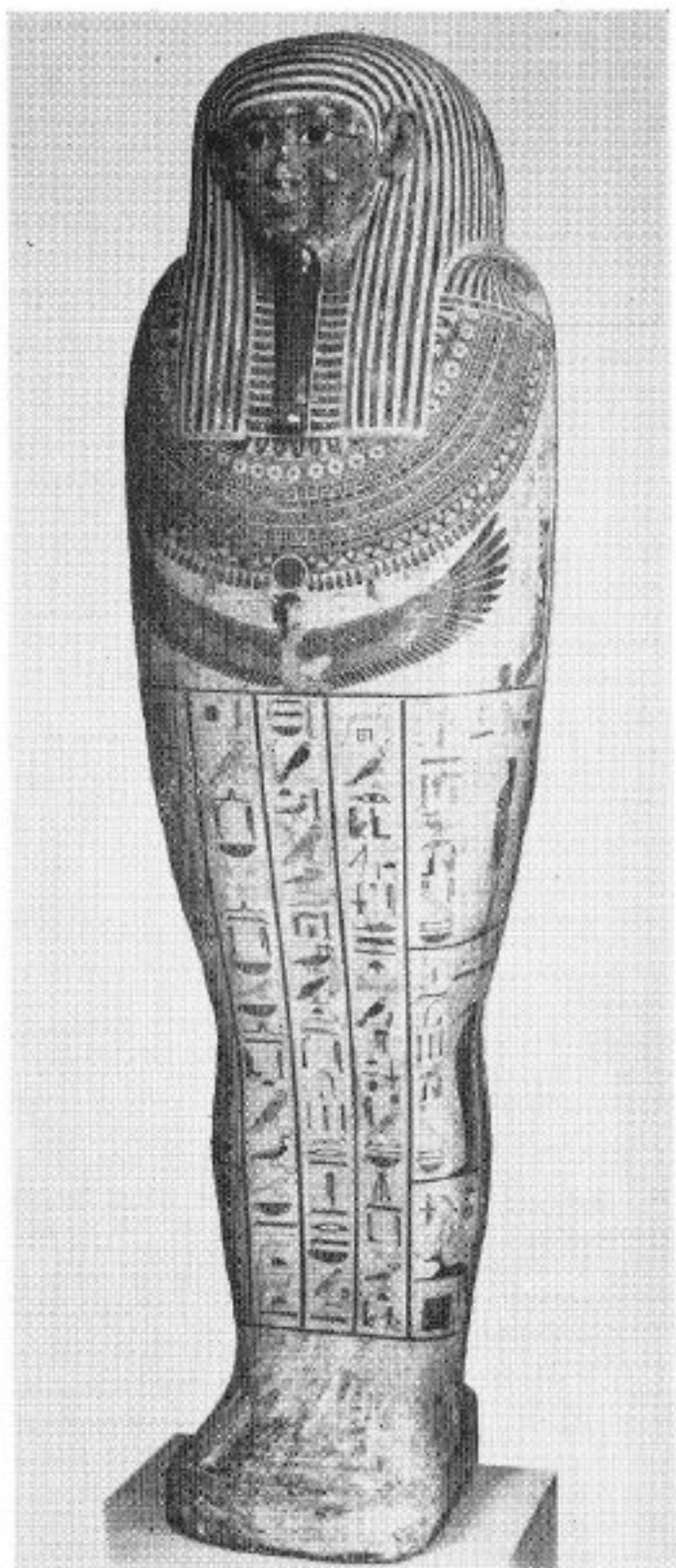


PLANCHE I

Musée de Grenoble - Sarcophage de Psammétique
(Epoque saïte)

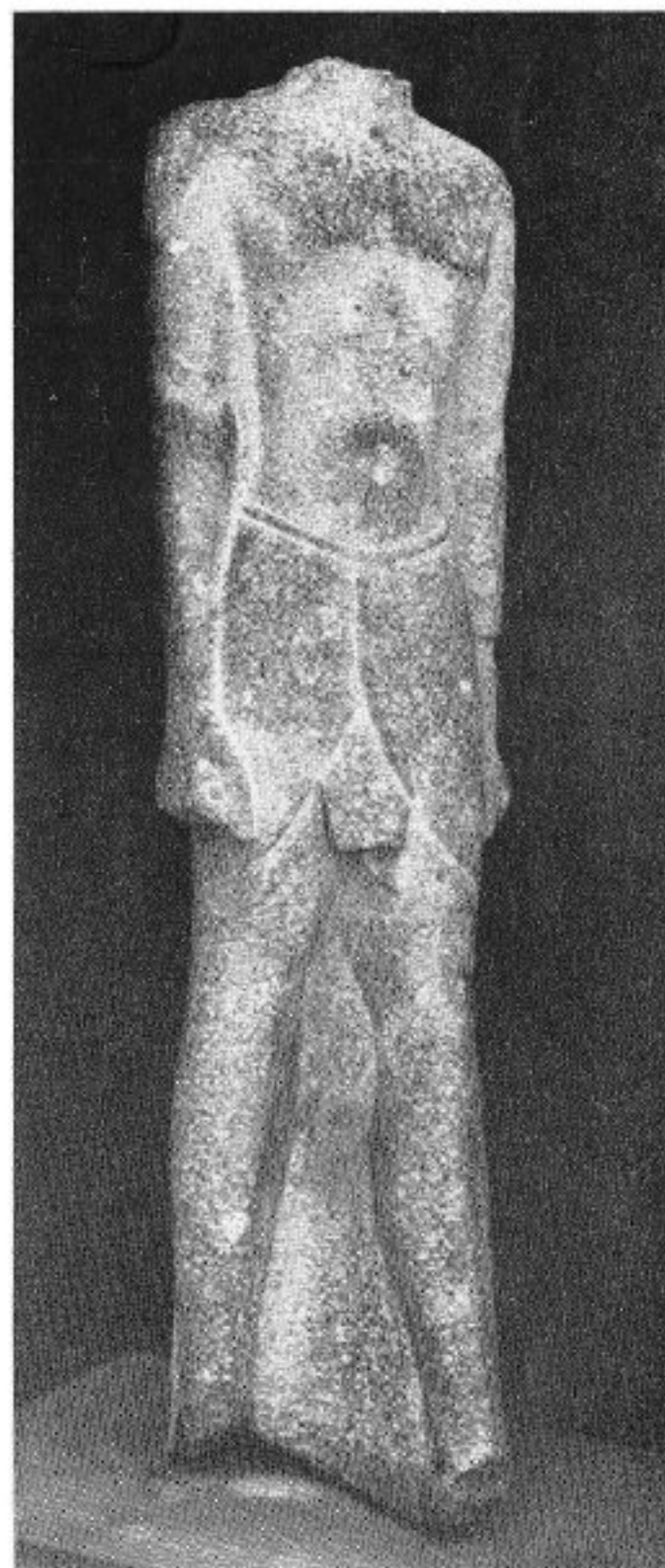


PLANCHE II

Musée de Grenoble - Statue de Granit noir
(Epoque saïte)

LA "CHAPELLE" BLANCHE DE SESOSTRIS I^{er}

par Henri Chevrier

Le monument qui fait l'objet de cette communication a été extrait élément par élément des fondations du 3^e pylône de Karnak. Celui-ci, construit par Aménophis III et constituant alors la façade du temple d'Amon, avait été établi sur des fondations pour lesquelles ce roi utilisa des matériaux provenant de monuments plus anciens.

On sait que depuis le début de la XVIII^e dynastie, les rois égyptiens étaient accoutumés à l'utilisation des pierres provenant de monuments qui, ou bien gênaient leurs projets d'agrandissement ou de modification, ou bien étaient passés de mode, le culte auquel ils étaient dédiés étant tombé en désuétude. Cette coutume s'établit sous Thoutmès III et nous en avons de nombreux exemples.

Aménophis III réutilisa donc ces matériaux : 1 300 blocs décorés appartenant à 13 monuments différents furent ainsi découverts dans les fondations de son pylône. C'est ainsi que la presque totalité des éléments de construction de la chapelle de Sésostris I^{er} y furent trouvés. Dédiée à Amon, il est certain que si Aménophis III la détruisit, c'était parce qu'elle était à l'emplacement de ses agrandissements projetés. Cependant, elle avait servi au culte jusqu'à son règne, soit environ pendant quatre siècles, car son nom figure sur une autre chapelle découverte, elle aussi, dans ces fondations. La reine Hatshepsout la cite parmi les reposoirs où s'arrêtaient les processions (1).

J'ai eu la chance, de 1927 à 1937, de trouver les éléments et de pouvoir reconstruire cette *chapelle* à un emplacement arbitraire, car nous ignorons où elle s'élevait.

(1) Cette « chapelle » de la reine, dont 319 pierres ont été extraites du pylône avait été « démontée » par Thoutmès III. Elle était le reposoir de la barque sacrée, et Thoutmès III la remplaça par un édifice à son nom, en granit, pour effacer la mémoire d'Hatshepsout, reine dont il n'avait pas eu, semble-t-il, à se louer.

Cet édifice « en calcaire fin d'Hatnoub » comme le spécifie sa dédicace, qui resta plus de trente siècles enfoui dans ces fondations, est d'une forme architecturale inconnue jusqu'ici, ne comportant pas de « cella » close (figure 1).

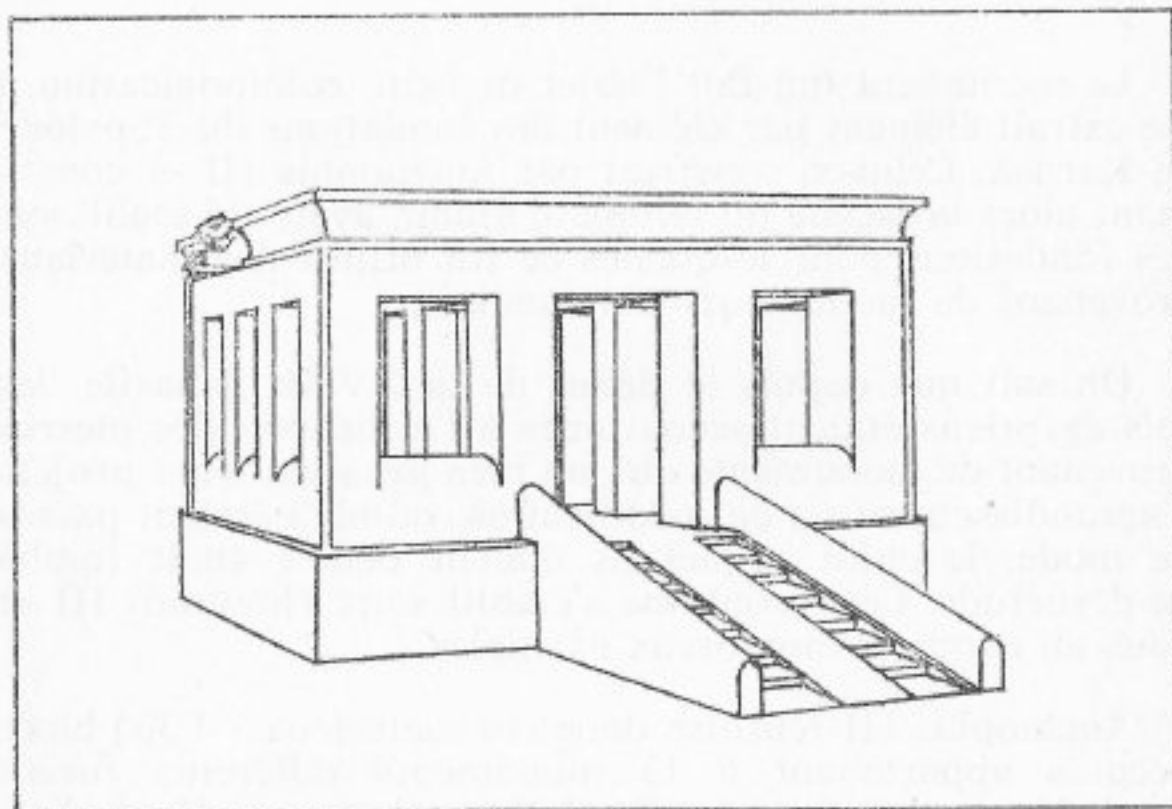


Fig. 1 - La Chapelle de Sesostris I^{er} - Vue perspective Est

L'autel recevant la statue d'Amon était placé au centre d'un kiosque. Sur un plan à peu près carré s'élèvent 16 piliers en quatre rangées, établis sur un soubassement de 1,18 m de hauteur. Les piliers des façades d'entrée et de sortie, est et ouest, sont de section rectangulaire, car ils portent les architraves transversales nord-sud de façade ainsi que les architraves longitudinales est-ouest.

On accédait à la plate-forme du soubassement par deux escaliers axiaux (est-ouest), permettant l'arrivée et le départ de la procession. C'est le cas de beaucoup de repositoirs connus.

Les piliers extérieurs, sauf évidemment ceux encadrant les portes, sont reliés à leur partie inférieure par un mur

bahut (1) de 0,755 m de hauteur, de 0,445 m d'épaisseur, alors que les piliers ont environ 0,62 m à 0,64 m de côté. Ce mur bahut est placé au nu extérieur des piliers.

Les escaliers comportent également, de chaque côté, un petit mur bahut d'environ 0,40 m de hauteur, et, aussi, une rampe lisse destinée au traîneau qui portait la statue d'Amon, au centre.

Les piliers portaient donc 18 architraves (2), douze est-ouest et six (deux fois trois) nord-sud. Ces architraves portaient elles-mêmes les dalles-couvertures, en trois travées de trois chacune. Sauf la dalle centrale, elles comportent la corniche et le « torre » (3) classique dans leur épaisseur.

Un autel d'Amenhemat III et IV a été placé au centre : ce n'est probablement pas celui qui s'y trouvait, cependant il s'encastre exactement dans le dallage.

Le 16 novembre 1927 le premier élément découvert fut mis à jour : sous une dalle de couverture, en albâtre, de Thoutmès III, est apparue une architrave qui avait été brisée et fut extraite en morceaux (architrave sud, façade est). La même année nous trouvions une deuxième architrave intacte (nord, façade est), deux piliers et un mur bahut. Nous avons alors atteint la dernière couche des fondations, la plus profonde, car tous les éléments de la chapelle avaient été employés dans le radier inférieur. Sans entrer dans une énumération fastidieuse, je peux indiquer que la campagne de 1928/29 nous donna 10 piliers, deux dalles de soubassement et un fragment de corniche avec une « gargouille » en protôme de lion, comme nous n'en connaissons qu'à l'époque ptolémaïque. Ces éléments se

- (1) Le terme de « mur bahut » définit une balustrade pleine au sommet arrondi ou en dos d'âne : ici il est arrondi.
- (2) En archéologie égyptienne, ce terme d'architrave est appliqué aux poutres portant de colonnes à colonnes ou de piliers à piliers, ainsi qu'aux linteaux des portes, alors que pour les ordres classiques il ne définit qu'une partie de l'entablement.
- (3) Là aussi le terme torre généralement employé est impropre, le torre étant un anneau de section circulaire : le mot boudin serait plus indiqué.

trouvaient dans l'espace entre les murs de parement — le bourrage — du pylône, mais d'autres apparaissaient sous ces murs et il s'agissait de les en retirer sans démonter les murs dont ils formaient les fondations : en somme, un travail de « reprise en sous-œuvre » rendu plus difficile et par les dimensions des blocs à extraire et par le poids des murs qu'ils portaient. Cela nécessitait consolidations, étaie-ment, travail par « puits alternés » suivant une technique que j'eus à employer maintes fois ; j'y reviendrai.

Dès le 4 mars 1930, nous avons la totalité des piliers et jusqu'en 1937 le monument se compléta. Un élément capital fut trouvé dans l'aile nord, alors que tous les autres avaient été trouvés dans l'aile sud : un bloc donnant la hauteur réelle du soubassement. Jusqu'alors on la croyait réduite à l'épaisseur des dalles du sol, et une maquette que j'avais pu faire dès 1934 fut modifiée en conséquence. Néanmoins, il nous manquait encore quelques éléments : une archi-trave, deux murs bahuts, une dalle de soubassement de la travée centrale, et une dalle de couverture, cette dernière ayant été découverte avant la fin de la construction.

Les dalles du sol portent le tracé de la construction : emplacement des piliers, des murs bahuts, et celle du centre, l'encastrement de l'autel (fig. 2). Un tableau de chiffres et d'unités de longueur et de surface était gravé sur leur face visible. Les emplacements des queues d'aronde de liaison des blocs sont ménagées sous la place qu'occupent les piliers.

L'emplacement de la reconstruction avait été choisi par MM. Lacau et Pillet, lorsqu'un autre monument trouvé en grande partie par ce dernier reposa la question. L'angle nord-ouest de l'enceinte fut choisi à cause de son niveau élevé au-dessus des infiltrations, mais des sondages étaient nécessaires pour s'assurer qu'il n'existait pas de vestiges antiques sous ce niveau. M. Pillet en avait effectué plusieurs, mais j'estimais nécessaire d'en compléter le réseau, d'autant plus qu'il fallait trouver le bon sol pour établir les fondations. Ce bon sol fut trouvé plus de 3 m au-dessous du niveau du sol, ce qui m'obligea à étudier un système supportant l'édifice. Un premier radier de béton armé fut coulé sur le bon sol, sur lequel s'élèvent 6 piliers portant une dalle, le tout en béton armé ; 4 piliers sous le carré de

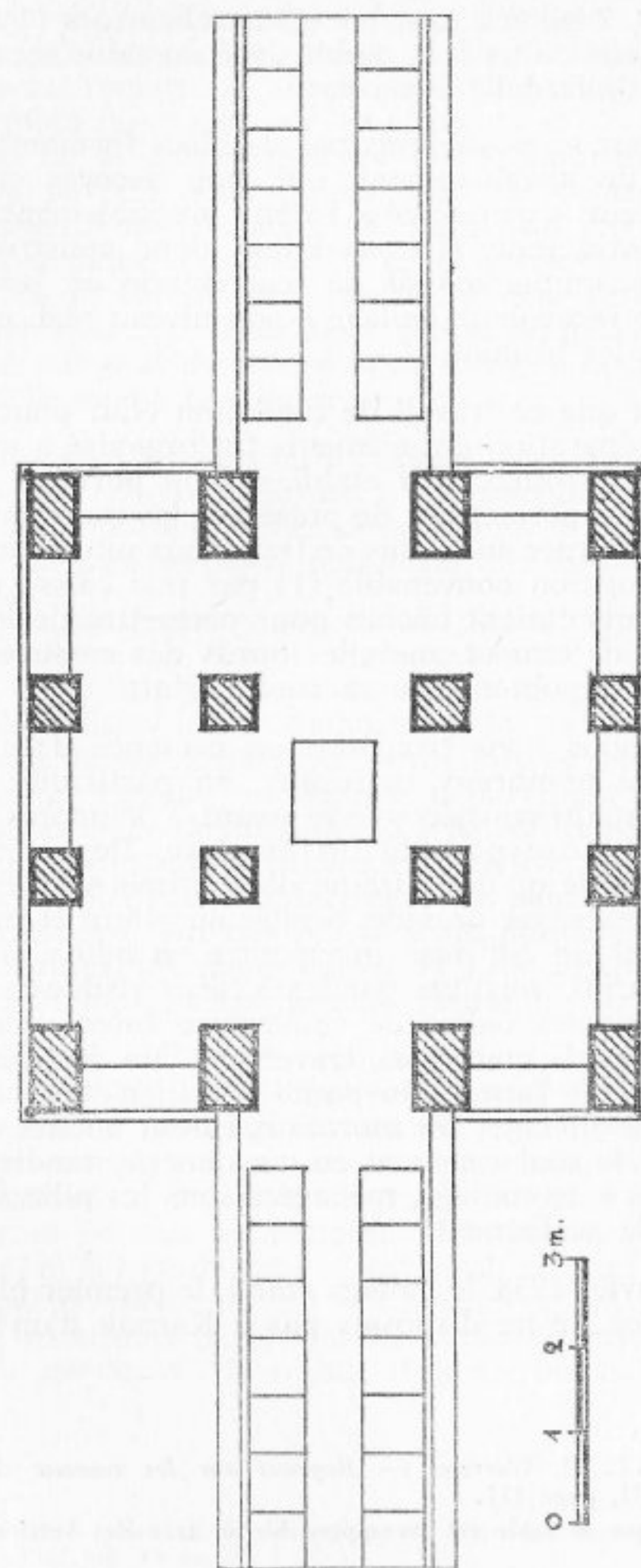


Fig. 2 - La Chapelle de Sésostris I^{er} - Plan

la chapelle, 2 piliers sous les emmarchements (1). Le vide entre ces deux dalles fut comblé avec du sable sec (2) avant le coulage de la dalle supérieure.

Mais nous ne possédions pas de blocs formant la partie inférieure du soubassement, qui, non décorés et n'ayant pas de valeur « consacrée » furent probablement détruits par le constructeur. Il nous fallait donc construire cette partie : un simple massif de maçonnerie en briques fut établi pour recevoir le dallage à son niveau réel, un enduit recouvrant les briques.

Pendant que ce travail de fondation était poursuivi, un atelier de réparation des éléments fut organisé à proximité. Un petit pont-roulant fut établi sur un portique en charpente en bois, permettant de présenter les morceaux lourds pour les raccorder au-dessus de fragments plus lourds maintenus en position convenable (1) par une caisse de sable. Les fragments étaient bûchés pour permettre de les sceller au mortier de ciment, mais les bords des cassures étaient respectés pour obtenir un raccord parfait.

Quand nous nous trouvions en présence d'un élément cassé en de nombreux morceaux, en particulier pour la première architrave découverte ayant à supporter la couverture, un autre procédé fut employé. Des morceaux il n'était conservé qu'une dizaine de centimètres d'épaisseur, de façon à ménager un vide. Scellés au plâtre et maintenus en place par un coffrage, une poutre en béton armé était coulée dans l'U constitué par les 3 faces visibles et reconstituées. Certaines dalles de couverture furent consolidées par des bouts de poutrelles, traversant l'un des éléments et encastrées dans l'autre. Un pareil travail n'était pas nécessaire pour le dallage ; les morceaux furent bûchés et placés jointifs sur le soubassement en maçonnerie, tandis que des « cheminées » de coulage, ménagées sous les piliers, en permettaient le scellement.

Le 5 janvier 1938, le dallage établi, le premier pilier était mis en place. Je ne disposais pas à Karnak d'un matériel

(1) Cf. A.S.A.E. H. Chevrier — *Rapport sur les travaux de Karnak*, T. XXXVII, page 117.

(2) On sait que le sable est incompressible et transmet verticalement les charges.

de levage très moderne, même pour l'époque. J'employai donc des procédés simples, un tantinet archaïque. Une « chèvre » fut montée du côté nord, munie d'un palan différentiel à main pour soulever les éléments et les amener au niveau où ils devraient prendre place ; naturellement on commença par les deux piliers nord du centre, mais le « débattement » de la chèvre ne permettait pas de mettre en place ces piliers du centre, trop éloignés de la verticale de la chèvre. Ils furent donc déposés sur une série de petits rouleaux en bois et amenés par traction jusqu'à leur emplacement où par jeux de leviers et de cales en bois ils furent posés exactement à leur place.

Je n'ai pas ici à présenter d'excuses pour le rôle de technicien que j'ai rempli à Karnak. L'égyptologie, n'en déplaise à certains, comporte une part de technique, et l'art de construire en est une partie, la philologie une autre.

Voyons maintenant comment les places respectives des différents éléments furent rigoureusement déterminées. Pour les 12 piliers du tour extérieur, le problème était simple. Leur décoration comporte, à la partie inférieure, une liste des *nomes*, divisions administratives géographiques de l'ancienne Egypte, en somme départements et chefs-lieux, avec, en plus, l'indication du « patron religieux », dieu local auquel était vouée la province. Cette liste, sur les piliers, était interrompue par l'emplacement des bahuts sur lesquels elle se développe. Sur des monuments plus récents, d'époque ptolémaïque, les *nomes* du Nord (Basse Egypte) figurent au nord du temple ; ceux du Sud (Haute-Egypte) au sud.

Comme tous les édifices religieux de l'ancienne Egypte, notre *chapelle* obéissait à des règles fixées depuis l'origine de la religion, à savoir qu'elle est d'abord divisée en deux parties par rapport à un axe est-ouest ; M. Lacau, dans notre publication de cette chapelle, donne les principes d'orientation de tous les temples. Théoriquement, pour les Egyptiens, le Nil coule du sud au nord, si pratiquement il n'en est pas de même du fait des méandres ; aussi l'axe des temples est toujours perpendiculaire à sa direction et représente l'axe est-ouest ; la façade d'entrée est toujours face

(1) Cf. A. S. A. E. M. Chevrier — *Rapport sur les travaux de Karnak*, T. XXXVIII, pp. 69 et 567.

au fleuve. D'où il ressort que la partie droite du temple représente le sud pour les édifices construits sur la rive droite, et représente le nord pour ceux construits sur l'autre bord.

A Karnak, on sait que nous sommes sur la rive droite, donc nous orientons l'édifice en conséquence, la face nord, côté aval, la face sud, côté amont. En outre, nous sommes en présence d'un reposoir traversé par la procession (1) comme nous en connaissons notamment à Karnak même, et à Eléphantine, donc son orientation est parallèle à celle du Grand Temple et les listes géographiques se plaçaient bien l'une au nord (Basse-Egypte), l'autre au sud (Haute-Egypte). En plus du fait que cette liste des provinces nous permet de placer piliers et murs bahuts à leur place, elle présente l'intérêt d'être la plus ancienne qui nous soit parvenue : elle prouve que cette division administrative n'a pas varié du Moyen Empire jusqu'à y compris la conquête gréco-romaine, période qui s'étend sur près de vingt siècles.

Mais les deux murs bahuts de chacune des façades ouest et est (entrée et sortie) ne portent pas d'indications d'orientation. C'est par un détail de construction qu'ils purent être mis à leur place. En effet, piliers et murs bahuts étaient posés avant le ravalement et la décoration. Les « arrachements » des murs bahuts sur les piliers ne sont donc pas égaux entre eux et c'est en respectant les cotes « finies » que j'ai pu placer les bahuts à leurs places.

La question se posait d'une façon moins facile pour les 4 piliers centraux, qui sont isolés. Il fallait jouer avec les représentations des scènes : disposition des personnages, le roi et Amon, le roi couronné soit de la couronne de Basse-Egypte, soit de celle de Haute-Egypte et, quand il ne porte que la perruque, déesse du Sud ou du Nord qui l'obombre (vautour ou faucon), position d'Amon par rapport à l'autel, ce dernier étant représenté soit sous la forme d'Amon-Ra, soit sous celle, ithyphallique, d'Amon Ka-Mout-Ef.

Pour les placer, un procédé simple fut utilisé. Les photographies de chacune des faces, au 1/10 de la grandeur,

(1) Contrairement à d'autres reposoirs comme ceux de Sési II et de Ramsès III qui sont orientés perpendiculairement au trajet de cette procession.

étaient collées à leurs places respectives sur un bloc de bois, à la même échelle. Chaque pilier pouvait occuper 4 positions, et chacun d'eux 4 emplacements différents. Cela semble facile, mais cela représente un jeu de 64 positions ! Dans notre publication, M. P. Lacau expose comment nous sommes arrivés à la solution. Un argument technique confirma, a posteriori, notre choix : piliers et architraves étaient posés bruts (ce qui explique que le tracé théorique sur le dallage n'est jamais absolument observé) ravalés et décorés *in situ* et, par suite de ce ravalement, les cotes ne sont pas rigoureusement observées, à ± 10 m/m (1) près. Or, quand les architraves furent posées, leurs faces se raccordaient à celles des piliers, preuve que notre choix était justifié.

Revenons rapidement sur la technique d'extraction des éléments des fondations, puisque notre Président, dans sa lettre m'invitant à faire cette communication dit : « J'ai assisté à vos travaux et cependant je n'ai pas compris comment tout n'avait pas dégringolé (sic). » Dans ma réponse, je lui disais que « cela, c'était de la magie ». Magie non, mais technique, oui ; ce travail d'entrepreneur qui a rebuté certains, me passionnait. Ma formation professionnelle d'Architecte D.P.L.G. se complète d'une « para-formation » d'ingénieur, du fait que je me destinais à faire « Centrale ». La guerre de 1914 en a décidé autrement.

Ce travail « d'entrepreneur » m'a d'autant plus passionné que je me sentais capable de faire face aux problèmes posés. Si, au début, je m'astreignais à des calculs théoriques, très rapidement et compte tenu du fait que je ne pouvais disposer à Karnak de moyens précis, ni de la gamme des poutrelles « I.P.N. » répondant à chacun des problèmes ni de « ferrailleurs » et de « bétonniers » qualifiés (à près de 1 000 km d'Alexandrie), je me fiaï à une estimation « ordre de grandeur » assez bien étalonnée.

Donc pour extraire en sous-œuvre des éléments qui atteignaient près de 3 m de long (ou plus : linteaux de Thout-

(1) Les faces des piliers carrés mesurent entre environ 0,62 et 0,64 m de côté. Le relevé rigoureux figure dans les planches non parues de notre ouvrage sur cette chapelle (Lacau et Chevrier : *La chapelle blanche de Sésostri I^{er} à Karnak*).

mès IV) j'utilisai les longueurs de poutrelles dont je disposais avec un coefficient de sécurité largement évalué, d'autant que ces poutrelles étaient récupérées, dans la grande majorité des cas.

Si un bloc à extraire se présentait sous le mur à parement jointif, c'était soit un bloc sans intérêt, soit un bloc remployé. Dans le premier cas, le bloc était débité au ciseau et remplacé par une maçonnerie en briques, traversant l'épaisseur du mur à conserver, tandis que des poutrelles étaient placées portant la masse supérieure. Mais si je trouvais plusieurs blocs décorés remployés, ces poutrelles s'appuyaient sur des massifs extérieurs aux blocs intéressants, en quelque sorte contre-forts ou « arc-boutants », par derrière lesquels les blocs étaient extraits.

Heureusement, en quelque sorte, les éléments longs étaient presque toujours cassés et pouvaient être extraits par morceaux n'intéressant qu'une partie de la « surcharge » du mur. Quelquefois deux longs blocs se présentaient superposés mais à joints alternés. Suivant les longueurs relatives ou bien le bloc supérieur servait de linteau pour l'extraction du bloc inférieur, ou bien le bloc supérieur était extrait le premier et une poutrelle placée à sa place, s'appuyant de part et d'autre sur des massifs extérieurs au pylône, portait la charge. Cette dernière, relativement faible du côté est (entre le III^e et le IV^e pylône) était beaucoup plus importante du côté ouest, car il subsiste du mur de parement une hauteur plus considérable, contre laquelle vient s'appuyer le mur est de la Salle Hypostyle, construit par Horemheb pour soutenir les architraves de la Salle.

Si l'on veut bien se reporter aux *Annales du Service des Antiquités*, T. XXIX, Pl. I à IV on verra nettement comment de ce côté, je parvenais à « vider » les fondations tout en soutenant les murs qui devaient être conservés.

Il est évident que tout cela n'était pas très simple, mais le jeu en valait la chandelle, car, outre notre chapelle, les fondations du pylône nous donnèrent une chapelle d'Aménophis I^{er} et Thoutmès I^{er} (co-règne) déjà citée que j'ai reconstruite au nord de celle de Sésostris I^{er}, et 319 blocs du reposoir de la barque sacrée édifié par la reine Hatshepsout (où Thoutmès III n'occupe que la place de Ioun-Mout-Ef), qui fait l'objet d'une publication de M. Lacau à

laquelle j'ai également collaboré, mais qui reste inédite sans que cela puisse nous être imputé ni à lui, ni à moi. Il nous manque encore une centaine de blocs et nul doute ne peut s'élever quant à la capacité de mes éminents successeurs pour nous les fournir rapidement.

Des éléments de dix autres édifices, dont un de fête *Sed* de Thoutmès IV, une copie de notre chapelle de Sésostris I^{er} par Aménophis I^{er}, à ceci près que les piliers n'étaient pas monolithes mais par assises et de nombreux blocs de la série de chapelles du même roi qui entouraient le sanctuaire d'Amon, entre autres, ont été mis au jour.

Pour conclure, je crois pouvoir affirmer que cette chapelle est le monument pratiquement complet et dans un état de conservation remarquable, le plus ancien du monde.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

COLLÈGE DE FRANCE
II, PLACE MARCELIN BERTHELOT
PARIS-5*

COMPOSITION DU BUREAU

Président. M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Vice-Présidents. . . . M. Michel MALININE, Directeur d'Études à l'École Pratique des Hautes Études.

M. Jean LECLANT, Professeur à la Sorbonne.

Secrétaire M. Jean VERCOUTTER, Professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille.

Trésorier. M. Paul VALEUR, Conservateur des Hypothèques.

Correspondance administrative,
scientifique et bulletin :

M. J. VERCOUTTER, Cabinet d'Égyptologie,
Collège de France,
II, place Marcelin Berthelot, Paris 5*

Correspondance financière :

M. VALEUR, 43, Rue Gros, Paris-16^e.

Compte de chèques
postaux :

Paris N° 2093-33.

Compte en Banque :

Crédit Algérien, 5, rue Louis-le-Grand, Paris-2*
(libeller les chèques à l'ordre de la Société
Française d'Égyptologie).

REVUE FRANÇAISE D'ÉGYPTOLOGIE

Directeur M. Georges POSENER, Professeur au Collège de France.

Commission
de publication

M. A. BATAILLE, Maître de Conférences de
Papyrologie à la Faculté des Lettres de Paris.

M. J.-J. CLÈRE, directeur d'études à l'École pra-
tique des Hautes Études.

Secrétariat :

Correspondance scientifique :

Cabinet d'Égyptologie, Collège de France
II, place Marcelin Berthelot, Paris 5*

Correspondance commerciale
et commandes :

Librairie KLINCKSIECK, II, rue de Lille,
PARIS - VII*